

LES EXTERIEURS

Accès voitures	Ascenseur à voitures depuis l'avenue de la Gare pour desservir les 2 parkings enterrés
Accès piétons	Dallages de ciment au Nord du pavillon sur les accès au patio Ouest et aux 2 appartements du rez-de-chaussée
Espaces extérieurs	Aménagements Sud au rez-de-chaussée du pavillon engazonnés Un dallage marque une zone de terrasse pour les 2 appartements Patio Ouest du bureau en dallages de ciment Patio Sud du bureau en gravier Balcons des appartements en béton taloché propre avec peinture 2 composants

STRUCTURE ET FACADES

Structure en béton/maçonnerie, répondant aux exigences structurelles et sismiques :
Radier et dalles en béton armé – surcharges admissibles selon norme SIA 261 :

• radier	200kg/ m ² (2 kN/m ²)
• dalles	200kg/ m ² (2 kN/m ²)
• balcons et terrasses	300 kg/m ² (3 kN/m ²)
• escaliers	400 kg/m ² (4 kN/m ²)

Murs de séparation entre appartements phoniques : brique avec doublage acoustique ou béton armé selon les normes accrues en vigueur

Façades en maçonnerie ou béton avec isolation extérieure crépie – valeurs selon dossier Minergie
Pavillon avec peau ventilée en zinc sur les deux étages et la toiture Feblanterie en zinc

Fenêtres en bois-métal avec verre isolant– valeurs selon dossier Minergie et affaiblissement acoustique sur l'avenue de la Gare. Chaque pièce possède une fenêtre avec ouverture oscillo-battante

Garde-corps métalliques au choix de la promotion

Stores électriques à lamelles orientables sur toutes les fenêtres à l'exception des étages 1 à 4 de la façade sur l'avenue de la Gare avec stores toiles électriques verticaux - couleur au choix de la promotion

Store banne sur les deux terrasses de l'attique en façade Ouest au 5ème étage sur la profondeur de la terrasse - couleur au choix de la promotion



Pour une meilleure qualité de vie et une faible consommation d'énergie, le bâtiment est conçu selon les exigences Minergie.

SECOND ŒUVRE ET AMENAGEMENTS INTERIEURS

Ascenseur 8 personnes / 630 kg, avec portes télescopiques et accessible aux handicapés

Serrurerie

Boîtes aux lettres en aluminium avec découpe pour cylindre et portillon selon norme + compartiment interphone
Porte entrée principale Porte métallique vitrée avec gâche électrique

Menuiserie intérieure

Portes palières Portes appliques pleines stratifiées (40 dB) et serrure tri-bloc – selon norme AEAI (feu)

Portes intérieures Portes en bois peintes en blanc avec cadre, faux-cadre et embrasure, serrure à clé – bouton tournant sanitaires

Portes sous-sol Portes appliques pleines stratifiées et selon norme AEAI (feu) si nécessaire

Electricité

Selon plans électriques de la promotion

Courant fort 220 V et 380 V : interrupteurs, prises et alimentations pour point lumineux dans toutes les pièces

Bureaux 3 x prises triples + 1 x prise TV ou TT

Cuisine 1 x prise étanche

Cave 1 x prise triple

Tous les stores sont électriques

Introduction de la fibre optique jusqu'au compteur de chaque appartement.

Téléphone et internet au choix et à la charge de l'acquéreur.

Interphone

Communs

Installation des appareils et luminaires dans les locaux communs : cage d'escalier, garage souterrain et divers sous-sols.

Eclairage extérieur des chemins et entrées d'immeuble.

Chauffage

Production de chaleur par chaudière à gaz et panneaux solaires sur la toiture du bâtiment de l'avenue de la Gare selon concept Minergie
Distribution par chauffage au sol
Réglage de la température ambiante dans toutes les pièces (thermostat)
Compteur de chauffage individuel par bureau

Ventilation

Ventilation de confort Minergie : renouvellement d'air à double flux.

Sanitaire

Distributeur eau chaude par boiler centralisé et accumulateur solaire
Compteur d'eau chaude pour chaque appartement

Installations sanitaires appartements selon plans et choix promotion

Appareils

WC comprenant un lavabo avec un meuble intégré et un miroir.

Robinetterie standard chromée de fabrication suisse

Accessoires selon choix de la promotion

Revêtements de sols

Bureaux et zones communes

Parquet collé, chêne standard

Prix catalogue pour la fourniture TTC Fr. 70.- /m2 + pose 30.-/m2

Carreaux de grès cérame

Prix catalogue pour la fourniture TTC Fr. 55.- /m2 + pose 45.-/m2

WC

Faïence sol

Prix catalogue pour la fourniture TTC Fr. 45.- /m2 + pose 45.-/m2

Caves

Radier taloché frais sur frais

Cage d'escalier, paliers

Carreaux de grès cérame au choix de la promotion

Revêtements des murs

Bureaux et zones communes

Enduit de fond et crépi ribé plein, grain 1 mm

WC

Enduit de fond et faïence (sur toute la hauteur des pièces),

Faïences

Prix catalogue pour la fourniture TTC Fr. 45.- /m2 + pose 45.-/m2

Caves

Maçonnerie/béton brut ou isolation brute selon plans

Revêtements des plafonds

Logements/ bureaux et cage d'escalier

Enduit et dispersion blanche

Caves

Béton brut ou isolation brute selon plans

CONDITIONS GENERALES

Taxes, introductions

- Taxes et introductions, eau, électricité, téléphone, t l r seau sont comprises.
- Taxes permis de construire et permis d'habiter comprises.

Non compris

- Frais de notaire, registre foncier et frais financiers.
- T l phone et internet au choix et   la charge de l'acqu reur.

Informations

- Le vendeur et l'architecte se r servent le droit d'accepter les  ventuelles modifications souhait es par le propri taire – celles-ci devront  tre  tudi es avant la mise en chantier.
- Toutes modifications par rapport au pr sent descriptif feront l'objet de plus ou moins-values  tablies par le vendeur. Celles-ci seront confirm es apr s la signature du propri taire.
- Des honoraires d'architecte de 12% seront calcul s sur toutes les modifications command es (concernant les plus et moins-values)
- Toutes les entreprises mandat es seront choisies par le vendeur.

Bases l gales :

Pour la conception et l'ex cution des travaux de construction :

- Les lois et r glements de construction communaux, cantonaux et f d raux ;
- Les conditions g n rales et particuli res des associations professionnelles ;
- La norme de construction adapt e aux personnes handicap es (SN 521 500);
- Le b timent sera r alis  selon la norme Minergie et certifi  par un organe officiel ;
- Garantie sur l' tanch it  de la toiture de 10 ans.
- L'immeuble est con u avec l'assistance d'un acousticien et d'un ing nieur conseil en  nergie et physique du b timent.
- L'immeuble r pond aux derni res exigences sismiques cantonales.
- Les isolations et la production de chaleur sont conformes aux exigences SIA 380/1 et   la r glementation cantonale.

Si des exigences suppl mentaires r sultent des calculs relatifs   la statique du b timent, au chauffage,   la physique du b timent,   l'isolation phonique ou aux installations techniques, ces exigences devront  tre respect es.

Ce document n'a pas de valeur contractuelle et peut encore  tre modifi 
imvista SA – Octobre 2016